Rabaska

Revue d'ethnologie de l'Amérique française



Patrimoines et patrimonialisation décomplexés?

Catherine Charron

Volume 16, 2018

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1051336ar DOI: https://doi.org/10.7202/1051336ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print) 1916-7350 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Charron, C. (2018). Patrimoines et patrimonialisation décomplexés ? Rabaska, 16, 212-217. https://doi.org/10.7202/1051336ar

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Patrimoines et patrimonialisation décomplexés ?

CATHERINE CHARRON Ethnologie et patrimoine, Université Laval

Le 29 mars 2018, dans les locaux du Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (Lamic), situés dans le Pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval, a eu lieu la 3° édition du Colloque étudiant de l'Institut du patrimoine culturel (Ipac). Sous le thème du patrimoine et de la patrimonialisation décomplexés, l'évènement a réuni treize conférencières et conférenciers de divers horizons, un conférencier de renom, M. Denis Boucher, conseiller en patrimoine au Conseil du patrimoine culturel du Québec, ainsi qu'une trentaine d'auditrices et auditeurs tout au long de la journée. Sans l'ombre d'un doute, on peut dire que cette rencontre a battu les records des années précédentes en ce qui a trait à l'originalité de la thématique et au nombre de personnes qui ont pris part à cette réflexion commune.

Inspirée des idées mises de l'avant lors du 1er Sommet national du patrimoine bâti (voir ci-devant le compte rendu de M. Denis Boucher), tenu à Montréal le 1er novembre 2017, la thématique choisie par le comité organisateur de ce colloque s'est voulue délibérément audacieuse. D'emblée, on comprend que la notion de patrimoine décomplexé est encore peu explorée et qu'elle renvoie à plusieurs significations. Or, l'expression patrimoine décomplexé est forte, elle attire l'attention et la curiosité, elle parle d'instinct à la nouvelle génération de chercheurs en patrimoine. Sans prétendre vouloir définir avec exactitude ce à quoi réfère ce « concept », mais convaincu de sa richesse sémantique sur le plan patrimonial, le comité organisateur a décidé à ce sujet de laisser la porte ouverte à l'expression des idées, à travers trois axes généraux qui permettaient à des étudiantes et étudiants de tous les niveaux ainsi que de toutes les disciplines de présenter leurs recherches et projets en cours.

Au programme de cette rencontre, on compte des conférences issues de l'archéologie, de l'histoire, de l'ethnologie, du droit, de l'histoire de

212 RABASKA

l'art ainsi que des études touristiques. Ce panorama d'approches fait déjà honneur à la thématique générale du colloque qui propose de démocratiser la notion de patrimoine et de décloisonner son étude en favorisant la pluridisciplinarité des regards. De même, le comité organisateur a invité de jeunes professionnels à parler de leurs perceptions des pratiques sur le terrain, comme en ont témoigné Marie-Ève Lord du Musée de la mémoire vivante ainsi qu'Élise Bégin de la Société québécoise d'ethnologie (SQE).

Nouvelles approches, nouveaux objets

Le premier axe du colloque, intitulé « Nouvelles approches, nouveaux objets », a été fidèle à son titre par un exposé, en ouverture, portant sur l'importance des éléments du mobilier d'Expo 67, un « nouveau » patrimoine qui inspire des réflexions plus larges sur la patrimonialisation des objets de design industriel au Québec. Cette première communication a permis à l'auditoire de s'interroger également sur la reconstruction d'éléments patrimoniaux aujourd'hui disparus, comme c'est le cas du mobilier industriel d'Expo 67. Afin de convaincre l'auditoire des valeurs patrimoniales de ce mobilier et du design industriel en général, Jérôme Cliche nous a présenté un dossier de patrimonialisation formulé à la suite de ses propres recherches et qui propose notamment la reconstruction intégrale du mobilier en question, à partir des plans originaux encore aujourd'hui disponibles. Par la suite, le Programme de valorisation des porteurs de traditions de la Société québécoise d'ethnologie a été présenté par Élise Bégin comme une approche inspirante de mise en valeur unique du patrimoine immatériel, qui profite également au rayonnement des régions du Québec par le biais des traditions locales. C'est par l'illustration de pratiques concrètes célébrées par la Soe dans les dernières années, dont celles des artisans acériculteurs de la Beauce et des artisanes du fléché de la région de Lanaudière, qu'on a pu comprendre la richesse de ce patrimoine immatériel et les mérites de sa mise en valeur.

La vibrante présentation d'Éli Blouin-Rondeau a par la suite surpris plus d'un auditeur par l'originalité de son approche, basée sur l'application des théories *Queers* dans le domaine de l'archéologie. Méconnue, cette approche permet d'envisager le passé et ses acteurs dans une perspective décomplexée, en mettant de côté les *aprioris* de genre sexué, notamment « hétéronormatif ». Si les archéologies *queers* peuvent être considérées comme une nouvelle approche au Québec, puisqu'elles sont encore peu utilisées, elles existent néanmoins depuis un peu plus de vingt ans aux États-Unis. C'est par l'adoption de cette lunette qu'Éli Blouin-Rondeau a voulu répondre à des questions d'homogénéité, de transgression et de conformité aux pratiques dites normales des groupes auxquels des ménages de la basseville de Québec ont pu s'identifier à la fin du xixe siècle. Il s'agit là d'une

volume 16 2018 213

PLACE PUBLIQUE Catherine Charron

partie de ses travaux, lesquels portent plus globalement sur la vie dans le secteur industriel de la basse-ville de Québec à la fin du XIX° siècle, scrutée à la lumière de l'archéologie sociale et de l'archéologie des maisonnées. Son approche *queer* visait, dans sa plus simple expression, à se défaire des *aprioris* hétéronormatifs dans l'interprétation de la composition des ménages du site archéologique à l'étude. Par ailleurs, ces questions d'interprétations et de genres font échos à certains débats récemment soulevés à propos des notions même de « patrimoine » et de « matrimoine », notamment à l'occasion de la Table ronde « Le patrimoine est-il sexiste? », organisée par l'Institut du patrimoine de l'UQÀM, le 15 mars 2017, dont on trouve également un compte rendu dans les pages qui suivent.

Enfin, ce premier bloc de présentations du colloque s'est terminé sur le thème de l'oralité, la marque de commerce du Musée de la mémoire vivante, où les spécificités des collections orales ont été abordées. Effectivement, la collection muséale étant composée presque entièrement de témoignages oraux sous forme de fichiers numériques et de vidéos, cela entraîne plusieurs défis spécifiques pour la conservation et la mise en valeur de ces « artefacts ». Marie-Ève Lord a expliqué comment le Musée réussissait à inscrire le témoignage oral au cœur de sa mission et de ses expositions, tout en privilégiant une approche technique qui favorise le catalogage et la préservation de ces données fragiles, mais riches en informations et en histoire.

Patrimoine et résilience

Le second axe du colloque, intitulé « Patrimoine et résilience », nous a fait passer à un tout autre registre avec d'abord une présentation très concrète du projet de sauvegarde des éléments du patrimoine religieux de l'Île d'Orléans. Ce fut l'occasion de discuter d'un acteur parfois oublié du patrimoine, le citoyen bénévole, et de son rôle, certes discret, mais néanmoins essentiel, dans la sauvegarde des éléments du patrimoine religieux des paroisses de l'Île d'Orléans. Les conférenciers, Benoît Vaillancourt et Florence Gagnon-Brouillet, ont notamment présenté les étapes mises en œuvre pour trouver, photographier, cataloguer, puis documenter les objets in situ. Ils ont également montré comment les citoyens de l'Île, par leur connaissance des lieux, de l'histoire de la paroisse et des objets, sont d'une aide précieuse dans la documentation du mobilier, des vêtements, de l'orfèvrerie et des objets de dévotion variés, trouvés parfois dans les greniers, les sous-sols ou les coffres des églises. Nous avons par la suite voyagé au Moyen-Orient pour comprendre les liens entre le nationalisme et la destruction du patrimoine bâti, des réflexions qui résonnent d'un autre écho dans les sociétés québécoise et américaine, alors que l'actualité met de l'avant des

214 RABASKA

débats sur le démantèlement de certains monuments au nom de la rectitude politique. Pascal Fortier, doctorant en archéologie, a défini dans son exposé les différents types de nationalismes à l'œuvre au Moyen-Orient et la portée de leurs revendications, avec comme corollaire leurs impacts sur la mise en valeur du patrimoine, notamment monumental. Son analyse ramène à l'avant-scène les notions de manipulation de la mémoire, de propagande et d'utilisation des discours historiques à des fins réductionnistes et de contrôle politique.

Du Moyen-Orient, nous sommes revenus au Québec, sur les Plaines d'Abraham, afin de discuter des troubles de la mémoire historique. À cet effet, Samuel Rooke a livré une présentation qui faisait une large place aux débats publics autour de la reconstitution de la bataille des Plaines d'Abraham, annulée le 17 février 2009, en raison, d'après le conférencier, de la forte opposition des groupes nationalistes québécois. Ce sujet met de l'avant la puissance des médias et des débats publics autour des questions identitaires qui sont souvent perçues comme délicates et hautement symboliques sur le plan émotif par les citoyens. De même, il porte à s'interroger sur les impacts de la commémoration des évènements perçus comme négatifs — la défaite des Français dans ce cas-ci — sur l'esprit collectif des Québécois et leur mémoire historique. Une grave question est restée en suspens à la suite de cette présentation : en tant que nation, pouvons-nous accepter que la bataille des Plaines d'Abraham soit considérée comme un élément patrimonial ?

À partir de cet angle qui réunit débat public et rôle de la mémoire, le second axe du colloque s'est terminé par la présentation de deux projets d'archéologie collaborative, le premier au Labrador et le second à l'Île-Saint-Bernard. Il s'agit là de projets inspirants qui démontrent toute l'importance de la résilience et de l'appropriation du patrimoine par la population locale. À cet égard, la conférencière Laurence Pouliot rappelle que l'archéologie collaborative repose sur le principe d'intégration de tous les acteurs locaux dans le processus décisionnel en ce qui concerne le projet archéologique. Suivant cette idée, la communication montrait comment, dans les deux projets, l'équipe d'archéologues a réussi à engager la population du début jusqu'à la fin. De fait, ce processus collaboratif a également permis de documenter certains objets retrouvés et leurs usages par l'intermédiaire des acteurs locaux, détenteurs de connaissances spécifiques. Si, comme l'affirme la conférencière, la voie de l'archéologie collaborative peut être plus longue et complexe, elle génère néanmoins des impacts directs et concrets dans la population locale impliquée. Cette dernière est alors plus à même d'une part d'affirmer sa vision et ses questionnements dans un contexte d'écoute avec les partenaires archéologues, puis, d'autre part, de s'approprier et de redécouvrir son héritage dans un contexte qui favorise le dialogue.

volume 16 2018 215

PLACE PUBLIQUE Catherine Charron

Mondialisation et patrimoine de l'humanité

Le troisième et dernier axe du colloque, intitulé « Mondialisation et patrimoine de l'humanité », a commencé par une présentation de haut calibre du doctorant François Huleux. Ce dernier a démontré comment la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (2003) peut contribuer à préserver la biodiversité biologique. Si ce dernier enjeu a pu déboucher sur sa protection à tous les niveaux grâce au traité international de la Convention sur la diversité biologique, issue du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992, François Huleux expose dans sa communication comment cette biodiversité demeure cependant plus menacée que jamais, notamment en raison de l'inefficacité de la Convention de 1992. C'est pourquoi la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel apparaît de facto comme un allié de taille pour la préservation de la biodiversité biologique, puisqu'elle vient combler un vide juridique en droit international de la culture en engageant les États, pour la première fois dans l'histoire de la protection du patrimoine culturel, à prendre les moyens nécessaires pour la sauvegarde des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire » des communautés. À travers l'examen de plusieurs cas concrets issus de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, François Huleux illustre comment certaines populations ont réussi à s'adapter à leur environnement en développant des moyens de gestion qui s'accorde avec la protection de la biodiversité et qui la favorise par le fait même. C'est le cas de plusieurs pratiques ancestrales, transmises de génération en génération, comme la gestion de l'eau agricole ou encore l'activité de la pêche vue comme une protection des ressources halieutiques. Pour le conférencier, les pratiques et les savoir-faire locaux deviennent ainsi des éléments essentiels de la sauvegarde des écosystèmes menacés.

De cette communication à saveur fortement juridique, nous sommes passés ensuite aux impacts formateurs de l'école d'été de l'Institut du patrimoine culturel de l'Université Laval (IPAC), grâce aux témoignages de Jeanne Roy-Lemaire et Roxanne Gaudreault, deux étudiantes qui ont participé à l'édition 2017 de cette école à Grenade, en Espagne. De l'Alhambra nous sommes ensuite revenus dans le Vieux-Montréal à travers les propos d'Anne-Marie Wauthy qui mettait de l'avant les perceptions des acteurs touristiques, en lien avec le cadre bâti dans lequel ils évoluent et font leurs affaires. Enfin, pour conclure le colloque, nous avons voyagé de nouveau, cette fois-ci au Maroc, grâce à un exposé de Jamal El Hachmi qui témoignait de l'importance de l'association marocaine du patrimoine ainsi que de l'éducation au patrimoine dans la préservation des éléments du patrimoine bâti de Fès.

216 RABASKA

En conclusion, de l'avis des conférenciers comme de l'auditoire, ce colloque sur les patrimoines et la patrimonialisation décomplexés a parcouru de larges territoires, allant du local à l'international, et il s'est aventuré dans des chemins parfois surprenants au point de vue des idées. L'évènement a livré toutefois des réflexions et des aperçus sur des approches novatrices qui reflètent la curiosité et l'intérêt scientifiques des jeunes chercheurs en matière de patrimoine. Le comité organisateur du colloque entrevoit même la possibilité de réaliser une publication des actes de cette rencontre afin de permettre d'approfondir les thématiques mises de l'avant.

volume 16 2018 217